

PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE 2022

L'inclusion financière au service des Femmes



Lignes directrices du Prix

Organisateurs:









PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE 2022

L'édition 2022 du Prix européen de la Microfinance met en exergue des organisations qui œuvrent pour l'inclusion financière et visent à comprendre et à répondre aux aspirations et aux défis des femmes dans le but d'aller au-delà des indicateurs traditionnels de portée relatifs au genre.

Cette thématique s'articule autour de quatre volets sur lesquels les candidats sont appelés à apporter les preuves de leurs actions :

Comprendre les aspirations et les défis des femmes

Le candidat devra démontrer une compréhension approfondie des entraves économiques, culturelles et sociales freinant spécifiquement les femmes ainsi que les aspirations des clientes, des collaboratrices et des partenaires féminines.

Répondre à la clientèle féminine

Le candidat devra servir les clientes au travers d'un éventail de services et de produits financiers et/ou non financiers conçus et prodigués de manière à tenir compte de leurs aspirations et de leurs besoins spécifiques.

Intégrer de façon transversale la dimension du genre au sein de l'institution

Le candidat devra avoir mis en place des politiques et des stratégies pertinentes et propices à la mobilisation et la participation équitable des femmes dans l'organisation (sont ici incluses les collaboratrices, les agents et les partenaires féminins).

Assurer un suivi

Le candidat devra avoir mis en place des mécanismes de suivi de l'efficacité de sa stratégie de genre afin de couvrir tant les clientes que les collaboratrices et d'améliorer la conception et la mise en œuvre de ladite stratégie.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Les candidats éligibles sont des organisations qui travaillent dans le secteur de l'inclusion financière. Cela comprend une grande variété de prestataires de services financiers (PSF) qui fournissent directement des services financiers, mais aussi des organisations non financières qui facilitent l'accès aux services financiers, via des partenariats ou d'autres relations avec les PSF.
- Les institutions éligibles doivent être établies et actives dans un pays moins avancé, un pays à faible revenu, un pays à revenu intermédiaire tranche inférieure ou un pays à revenu intermédiaire tranche supérieure suivant la définition du Comité d'Aide au Développement (CAD) pour les bénéficiaires d'APD. Une liste des pays éligibles parmi les bénéficiaires d'APD tels que définis par le CAD peut être consultée ici.
- Les candidats éligibles doivent être pleinement opérationnels depuis au moins deux ans.



- Les lauréats précédents du Prix européen de la Microfinance ne peuvent pas se présenter pour des projets ou des initiatives similaires ou identiques aux projets pour lesquels ils ont été précédemment récompensés.
- Les institutions lauréates du Prix européen de la Microfinance en 2017 ou ultérieurement ne sont pas éligibles lors de l'édition 2022.

Parrainage par un membre de l'e-MFP

Tous les candidats invités à participer au Second Tour (cf. « Calendrier et procédure de traitement des candidatures ») doivent fournir une preuve écrite du soutien apporté par un membre de l'e-MFP, sous la forme d'un bref message ou d'une lettre envoyée au secrétariat de l'e-MFP. La liste des membres de l'e-MFP est disponible <u>ici</u>.

DEPÔT DE CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site en ligne du Prix :

http://www.european-microfinance-award.com/

Le concours est organisé en trois langues : anglais, français et espagnol.

Sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature au Prix européen de la Microfinance 2022

Trois sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature (une pour chacune des langues du Prix) seront organisées afin de présenter la procédure du Prix et de répondre à toutes les questions des organisations candidates.

Session en anglais : 21 mars, 10 heures, HEC. S'inscrire

Session en espagnol : 22 mars, 16 heures, HEC. S'inscrire

Session en français: 23 mars, 14 heures, HEC. S'inscrire

Les enregistrements des sessions seront publiés sur le site en ligne du Prix européen de la Microfinance ainsi que sur le site en ligne de l'e-MFP.

Contactez l'équipe du Prix européen de la Microfinance 2022

Si vous avez une quelconque question ou avez besoin d'une quelconque assistance, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : emaward@e-mfp.eu



CALENDRIER ET PROCEDURE DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

LANCEMENT DU CONCOURS	14 MARS 2022
Premier tour - Date limite de dépôt des candidatures	12 avril 2022, 23h59 HEC
Communication aux candidats retenus	1 ^e quinzaine du mois de mai
Second tour - Date limite de dépôt des candidatures	Fin du mois de mai – début du mois de juin
Phase du Comité de présélection	Juin - août
Phase du Comité de sélection	Septembre
Annonce des finalistes et demi-finalistes	Début octobre
Phase du Grand jury	Novembre
Annonce du lauréat lors de la cérémonie de remise du prix	17 novembre 2022

Phase de candidature du premier tour

Il est attendu des organisations intéressées à se porter candidates qu'elles déposent, lors du premier tour, le formulaire succinct de candidature dans lequel elles décrivent le programme présenté pour l'obtention du Prix et qu'elles livrent leurs états financiers vérifiés.

La sélection en vue du second tour s'appuiera sur la vérification de l'éligibilité de la candidature et sur une première évaluation de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité du programme présenté au premier tour.

Phase de candidature du second tour

Les candidats retenus pour le second tour seront invités à remplir le formulaire de candidature du second tour dans lequel ils auront la possibilité d'expliquer leur programme en de plus amples détails et d'annexer une documentation complémentaire.

Il est attendu de ces candidats qu'ils transmettent une <u>lettre de soutien d'un membre de l'e-MFP</u>. À ce stade, le secrétariat de l'e-MFP assistera ces candidats retenus pour le second tour qui n'entretiendraient pas de liens avec un membre de l'e-MFP à entrer en contact avec un de ces membres.

Phase du Comité de présélection

Les candidats seront évalués par le comité de présélection sur la base de la pertinence et de la capacité effective du programme présenté à traiter de l'objectif spécifique du Prix ; ils seront également jugés sur leurs performances financières et sur la qualité, clarté et transparence du dossier de candidature.



Phase du Comité de sélection

Le comité de sélection évaluera les candidatures présélectionnées afin de retenir 7 à 10 demi-finalistes, parmi lesquels 3 finalistes seront choisis.

Phase du Grand jury

Un grand jury désigne le lauréat parmi les 3 finalistes.

Annonce du lauréat

Le lauréat est annoncé lors de la <u>cérémonie de remise du Prix, le 17 novembre 2022</u> (format à déterminer selon les protocoles Covid-19 en 2022). La cérémonie se tient durant la <u>Semaine européenne de la Microfinance</u>, du 16 au 18 novembre 2022. Par le passé, le Prix a été remis par S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et par le Ministre luxembourgeois de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire.

Rapport de suivi du lauréat

Le lauréat du Prix sera invité à présenter un rapport de suivi, au plus tard le 31 janvier 2024, dans lequel il décrira comment les fonds remportés ont été utilisés.

Informations importantes

Durant les deux tours, il se peut que les candidats soient contactés et invités à fournir des informations complémentaires, au cas par cas et en fonction des nécessités.

Toutes les informations fournies durant la procédure de candidature seront traitées avec confidentialité et leur usage est limité aux fins du concours.

Les organisateurs sont au regret d'annoncer qu'ils ne diffuseront aucune information concernant l'évaluation en cours des candidatures.

La décision des juges est définitive et sans appel. Ni les juges ni les organisateurs n'entretiendront la moindre correspondance concernant la décision.

Les trois finalistes seront invités à assister à la cérémonie de remise du Prix et <u>s'engagent à assurer la présence d'un représentant de la direction générale de l'organisation candidate lors de ladite cérémonie</u>. Le cas échéant, les frais de déplacement seront couverts par les organisateurs du Prix.



RÉTOMBÉES DU PRIX

LAUREAT

- 100 000 € (cent mille euros)
- Diplôme
- Petite vidéo mettant en valeur le programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs¹, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Deux communiqués de presse (septembre et novembre), diffusés dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

FINALISTES

- 10 000 € (dix mille euros)
- Attestation de finaliste
- Petite vidéo mettant en valeur leur programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs², sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

DEMI-FINALISTES

- Attestation de demi-finaliste (en version électronique)
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Présentation du programme dans la publication issue du Prix

Tous les candidats participant au second tour recevront une attestation de participation.

¹ Note : Cette petite vidéo est réalisée indépendamment par les organisateurs ; les candidats consentent à y voir figurer leur organisation et leur programme.

² Ibid.



A PROPOS DU PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE

Doté d'une enveloppe de 100 000€ pour le gagnant et de 10 000€ pour les finalistes, le Prix européen de la Microfinance est une prestigieuse récompense annuelle briguée par ces organismes actifs dans la prestation de services financiers des quatre coins du monde qui pratiquent l'innovation dans un domaine spécifique de l'inclusion financière. Ce prix poursuit deux objectifs parallèles : récompenser l'excellence et répertorier et diffuser les pratiques les plus pertinentes en vue d'une application par d'autres.

Lancé en octobre 2005 par le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire, le concours est organisé conjointement par le ministère, la Plateforme européenne de la Microfinance (e-MFP) et l'Inclusive Finance Network Luxembourg (InFiNe.lu), en coopération avec la Banque européenne d'Investissement.

Le Prix est remis lors d'une cérémonie à laquelle S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et le Ministre luxembourgeois de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire ont assisté par le passé. La cérémonie se tient durant la Semaine européenne de la Microfinance.

Editions précédentes et lauréats

- **2021, Financements et soins de santé inclusifs -** *Fonkoze* (Haiti), pour son initiative Boutik Santé visant à former des clients en tant qu'Entrepreneurs de Santé Communautaires pour effectuer des dépistages sanitaires de base, offrir des séances d'éducation sanitaire et fournir des produits de santé.
- **2020, Encourager une épargne efficace et inclusive -** *Muktinath Bikas Bank* (Népal), pour son modèle adapté d'épargne collective et solidaire, de proximité, incluant des produits d'épargne retraite et d'assurance dédiés, ainsi qu'une éducation financière approfondie.
- **2019, Renforcer la résilience au changement climatique -** *APA Insurance* (Kenya), pour son assurance bétail indicielle (IBLI) et son assurance liée à un indice de rendement local, toutes deux destinées aux petits agriculteurs et gardiens de troupeaux.
- **2018, Inclusion financière par la technologie** Advans Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire), pour ses solutions numériques de paiement et d'épargne proposées aux coopératives et aux planteurs de cacao et ses petits prêts scolaires numériques octroyés aux paysans.
- **2017, Microfinance au service du logement** *Cooperativa Tosepantomin* (Mexique), pour son programme global de logement au service des communautés rurales et sa promotion de la responsabilité environnementale.
- **2016, Microfinance et accès à l'enseignement** *Kashf Foundation* (Pakistan), pour son programme au service des écoles privées à moindre coût.
- **2015, Microfinance en situation de post-désastre, post-conflit et dans les États fragiles -** *Crédit Rural de Guinée S.A* (Guinée), pour sa réaction novatrice lors de l'épidémie de fièvre Ébola en Guinée.
- **2014, Microfinance et environnement -** *Kompanion* (Kirghizstan), pour son initiative de formation en gestion des pâturages.
- **2012, Microfinance pour la sécurité alimentaire -** *ASKI* (Philippines), pour ses services aux petits agriculteurs et son appui au rapprochement effectif entre les marchés et les entreprises privées.
- **2010, Financement des filières de production -** *Harbu* (Éthiopie) pour son initiative de financement de la filière du soja.
- **2008, Microfinance socialement responsable -** *Buusaa Gonofaa* (Éthiopie) pour l'élaboration de son système d'évaluation des usagers.
- **2006, Innovation et couverture -** *The Zakoura Foundation* (Maroc) pour son programme de tourisme rural.